

Article

Profil de la population autochtone de 2006 pour Winnipeg

par les analystes de la Division de la statistique sociale et autochtone



Février 2010

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n^o 89-638-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Profil de la population autochtone de 2006 pour Winnipeg

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Février 2010

N° 89-638-X n° 2010003 au catalogue

ISSN 1920-0080

ISBN 978-1-100-93665-9

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^S valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié



Winnipeg

Profil de la population autochtone de 2006 pour Winnipeg

Saviez-vous que...

- La région métropolitaine de recensement de Winnipeg, où l'on dénombrait 68 380 Autochtones, constituait la population autochtone la plus importante parmi toutes les villes canadiennes en 2006.
- La population autochtone de Winnipeg est jeune et en croissance. Entre 2001 et 2006, celle-ci s'est accrue de 22 %.
- Près de la moitié (49 %) de la population autochtone avait moins de 25 ans, comparativement à 30 % de la population non autochtone.
- Bien que les jeunes autochtones de 15 à 24 ans vivant à Winnipeg affichaient des taux de fréquentation scolaire plus faibles que ceux de leurs homologues non autochtones (58 % comparativement à 66 %), les adultes autochtones étaient beaucoup plus susceptibles que les adultes non autochtones de retourner aux études plus tard dans la vie.
- Chez les Autochtones, près de 5 femmes sur 10 (47 %) et plus de 4 hommes sur 10 (43 %) âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des études postsecondaires, comparativement à environ 6 non-Autochtones sur 10.
- Le taux de chômage de la population autochtone du principal groupe d'âge actif (les 25 à 54 ans) à Winnipeg était supérieur à celui de la population non autochtone (9,1 % par rapport à 3,4 %). Les taux de chômage étaient plus élevés chez les jeunes autochtones de Winnipeg.
- En 2005, les proportions d'hommes et de femmes métis qui avaient travaillé à plein temps toute l'année (46 % et 36 %, respectivement) étaient semblables à celles de leurs homologues non autochtones (50 % et 35 %, respectivement).
- À Winnipeg, les Autochtones qui avaient travaillé à temps plein toute l'année en 2005 continuaient de gagner moins que leurs homologues non autochtones. En 2000, les Autochtones gagnaient 80 % de ce que touchaient leurs homologues non autochtones. En 2005, ce pourcentage s'établissait à 85 %.
- Plus de 6 adultes métis sur 10 (62 %) vivant à Winnipeg ont déclaré qu'ils étaient en excellente ou très bonne santé en 2006. Chez les adultes des Premières Nations vivant hors réserve, 46 % d'entre eux ont affirmé qu'ils étaient en excellente ou très bonne santé.
- À Winnipeg, plus de la moitié des adultes métis et des Premières Nations vivant hors réserve ont déclaré qu'ils avaient été diagnostiqués comme souffrant d'au moins un problème de santé chronique. Les problèmes de santé chroniques les plus souvent mentionnés étaient l'arthrite ou les rhumatismes, les problèmes respiratoires, l'hypertension artérielle, les maladies du cœur ou les troubles dus à un accident vasculaire cérébral.

Introduction

Le présent rapport examine les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population autochtone vivant dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg¹. La région métropolitaine de recensement de Winnipeg comprend la réserve de Ojibway Nation (Brokenhead 4). Les données sont tirées du Recensement de 2006 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006, qui fournissent un ensemble exhaustif de données sur les Autochtones.

Le rapport porte sur la **population d'identité autochtone**, qui désigne les personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuits, et/ou celles qui ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou encore celles qui ont déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.

Le terme « Premières Nations » est utilisé dans tout le rapport pour désigner les personnes qui se sont identifiées comme étant des Indiens de l'Amérique du Nord. Le terme « population autochtone » est utilisé dans le rapport pour désigner la population d'identité autochtone.

Contexte

En 2006, on dénombrait 1 172 790 Autochtones au Canada, ceux-ci constituant 3,8 % de l'ensemble de la population canadienne. Le Manitoba et la Saskatchewan affichaient les plus fortes proportions d'Autochtones des 10 provinces canadiennes. Au total, 175 395 Autochtones vivaient au Manitoba, ce qui représentait 15 % de la population provinciale. La proportion d'Autochtones vivant en Saskatchewan représentait également 15 %.

La région métropolitaine de recensement de Winnipeg, qui comprend 68 380 Autochtones, affichait la plus importante population autochtone de toutes les villes canadiennes en 2006. Edmonton se classait deuxième à cet égard (52 100 Autochtones), et Vancouver, troisième (40 310 Autochtones).

En 2006, 10 % de la population totale de Winnipeg était autochtone. En revanche, le petit centre urbain de Thompson, qui comptait 4 930 Autochtones, était la ville manitobaine ayant la plus grande proportion (36 %) d'Autochtones. Suivait Portage la Prairie (23 %), où l'on trouvait 4 535 Autochtones. Les Autochtones de Brandon, au Manitoba, dont la population s'établissait à 4 360 personnes, représentaient 9 % de la population totale de cette ville.

De 2001 à 2006, la population autochtone de Winnipeg s'est accrue de 22 %, passant de 55 895 à 68 380 personnes. La population métisse de Winnipeg a augmenté de 30 % au cours de cette période, tandis que celle des Premières Nations a enregistré une hausse de 13 %.

Les Métis constituent le groupe autochtone le plus important à Winnipeg

En 2006, 40 980 personnes vivant à Winnipeg ont déclaré être Métisses, ce qui représentait (60 %) de la population autochtone de la RMR. En outre, 25 900 répondants ont déclaré être membres des Premières Nations, et 350, être Inuits². La population des Premières Nations représentait près de 4 personnes sur 10 (38 %), tandis que la population inuite constituait moins de 1 %. Un autre 2 % des répondants ont déclaré appartenir à plus d'un groupe autochtone ou ont indiqué une autre réponse autochtone³.

Parmi les répondants qui ont déclaré être membres des Premières Nations en 2006, la majorité d'entre eux (87 %) ont affirmé être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits selon la définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada.

1. La région géographique couverte dans ce rapport est la région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg. Une région métropolitaine de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants. Pour une carte, voir : http://geodepot.statcan.gc.ca/2006/13011619/13011619_030118200519/1415142018010320050403010401/1703/03010401412-04.pdf.

2. Parmi les 350 répondants qui ont déclaré être Inuits, 160 étaient âgés de 15 ans et plus.

3. Comprend les personnes qui ont déclaré plus d'une identité autochtone et celles qui ont indiqué être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités et/ou des membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation, sans avoir déclaré une identité autochtone.

Au sujet des sources de données

Le recensement donne un portrait statistique du Canada et de sa population. Le recensement le plus récent a eu lieu le 16 mai 2006.

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006, a été menée entre octobre 2006 et mars 2007. Celle-ci fournit des données exhaustives sur les enfants inuits, les enfants métis et les enfants des Premières Nations vivant hors réserve âgés de 6 à 14 ans ainsi que sur les adultes de 15 ans et plus vivant dans les régions urbaines et rurales et dans les régions du Nord à l'échelle du Canada. L'Enquête auprès des peuples autochtones vise à produire des données sur les conditions socioéconomiques des peuples autochtones au Canada (excluant les réserves).

Il était possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples aux questions sur l'identité autochtone figurant dans le recensement et l'EAPA. Les données du recensement sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits utilisées dans ce rapport représentent les réponses uniques seulement. Les chiffres de la population d'identité autochtone incluent les personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone et/ou celles qui ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou celles qui ont déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation. Les données de l'EAPA représentent une combinaison des populations ayant une seule ou plusieurs identités autochtones.

Des données ont été fournies pour la population totale d'identité autochtone et, dans certains cas, ces données ont été réparties selon le groupe autochtone, le sexe et le groupe d'âge. Dans le cas des groupes autochtones qui comptent 200 personnes ou moins de 15 ans et plus selon le chiffre du Recensement de la population, seul ce chiffre a été indiqué. Aucune autre donnée n'apparaît pour éviter les éventuels problèmes de qualité que posent les petits chiffres lorsque plusieurs variables sont croisées.

Une population jeune

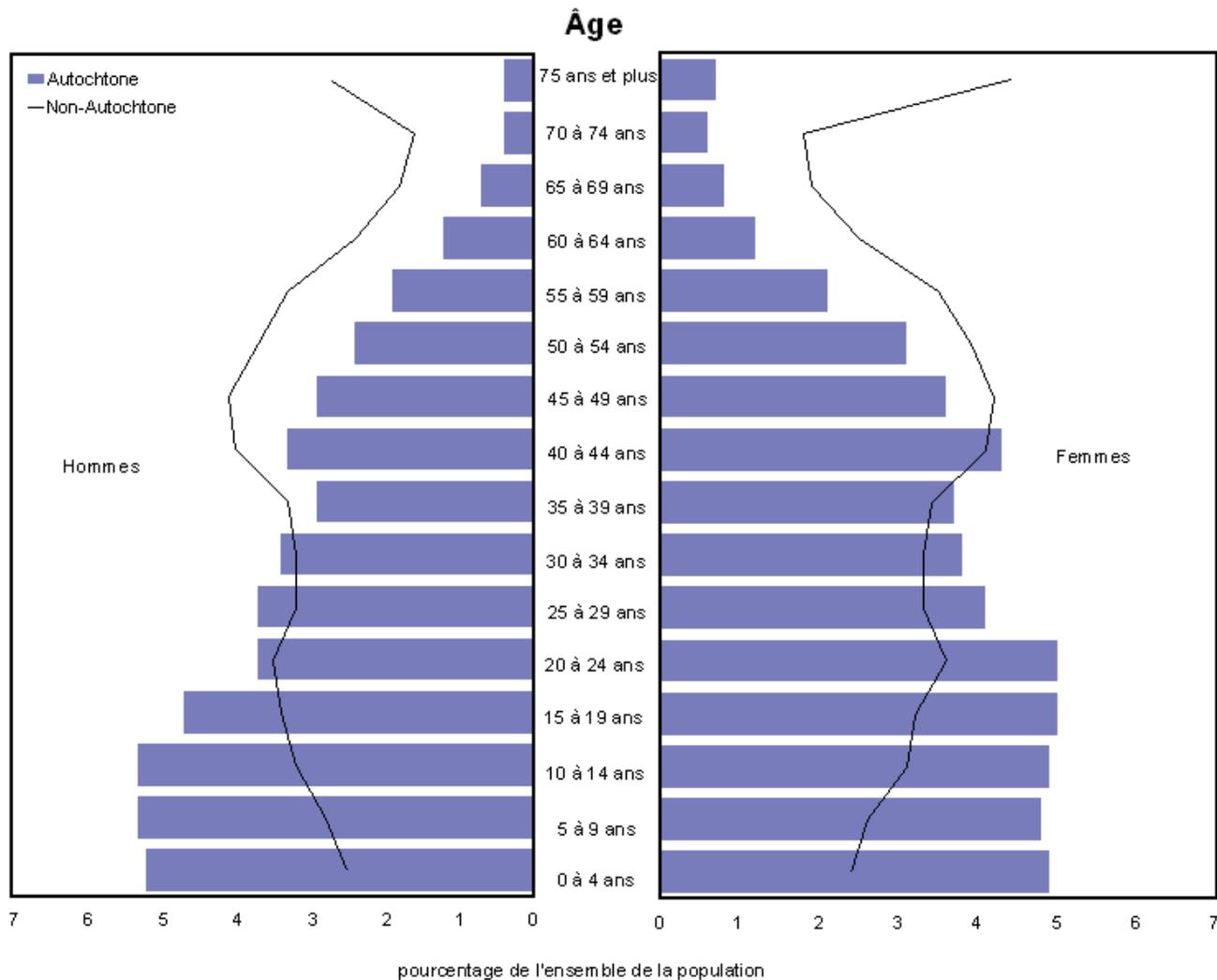
La population autochtone vivant à Winnipeg est beaucoup plus jeune que celle non autochtone. En 2006, l'âge médian⁴ de la population autochtone de Winnipeg était de 26 ans, comparativement à 40 ans pour la population non autochtone.

En 2006, près de la moitié de la population autochtone (49 %) avait moins de 25 ans, par rapport à 30 % de la population non autochtone. En outre, seulement 4 % des Autochtones étaient âgés de 65 ans et plus, comparativement à 14 % de la population non autochtone. Près de 3 Autochtones sur 10 (30 %) vivant à Winnipeg avaient moins de 15 ans, par rapport à 17 % de leurs homologues non autochtones (voir le graphique 1). Pour plus de renseignements sur la répartition selon l'âge, voir le tableau 1 en annexe.

Les enfants autochtones de 14 ans et moins représentaient environ 17 % des enfants de la RMR de Winnipeg. Près du tiers (36 %) de la population des Premières Nations avait 14 ans et moins. De même, les enfants de ce groupe d'âge représentaient le tiers de la population inuite (33 %). Chez la population métisse, environ le quart (27 %) avaient 14 ans et moins.

4. L'âge médian est le point exact où une moitié de la population est plus âgée et l'autre moitié est plus jeune.

Graphique 1
Pyramides des âges pour les populations autochtone et non autochtone, Winnipeg, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les enfants autochtones sont proportionnellement plus nombreux que les enfants non autochtones à vivre avec un parent seul

En 2006, environ 4 enfants autochtones sur 10 (44 %) âgés de 14 ans et moins vivaient avec les deux parents. Comparativement à leurs homologues non autochtones, les enfants autochtones étaient plus susceptibles de vivre avec une mère seule (43 % contre 16 %) ou un père seul (6 % contre 3 %). Les enfants autochtones étaient plus susceptibles de vivre avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents) ou avec des personnes apparentées (7 % contre 1 %) (voir le tableau 2 en annexe).

Les jeunes autochtones étaient un peu moins susceptibles de fréquenter l'école

Dans l'ensemble, les jeunes autochtones de 15 à 24 ans qui habitaient à Winnipeg en 2006 affichaient des taux de fréquentation scolaire un peu plus faibles que ceux de leurs homologues non autochtones (58 % contre 66 %). Toutefois, les Autochtones de 25 à 34 ans étaient beaucoup plus enclins que les non-Autochtones à retourner aux études plus tard dans la vie. Par exemple, 11 % des femmes autochtones de 35 ans et plus fréquentaient un établissement d'enseignement en 2006, comparativement à 7 % des femmes non autochtones dans le même groupe d'âge (voir le tableau 3 en annexe)⁵.

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 a révélé que parmi la population autochtone vivant hors réserve au Manitoba, les hommes et les femmes avaient des raisons différentes de ne pas terminer leurs études secondaires. Pour les jeunes hommes autochtones de 15 à 34 ans, les raisons les plus souvent mentionnées étaient « voulait travailler », « devait travailler » et « s'ennuyait à l'école ». Chez les femmes autochtones du même groupe d'âge, la principale raison était « grossesse/soins des enfants ».

Près de 5 femmes autochtones sur 10 avaient terminé des études postsecondaires

Chez les Autochtones, près de 5 femmes sur 10 (47 %) et plus de 4 hommes (43 %) sur 10 âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des études postsecondaires, par rapport à plus de 6 sur 10 (61 % et 60 % respectivement) de leurs homologues non autochtones. Les études postsecondaires comprennent un certificat d'une école de métiers, un diplôme d'études collégiales, ou un certificat, diplôme ou grade universitaire. Les Autochtones étaient un peu plus susceptibles que les non-Autochtones d'avoir fait des études postsecondaires et obtenu un certificat d'une école de métiers. Les non-Autochtones étaient plus susceptibles que les Autochtones d'être titulaires d'un grade universitaire (voir le tableau explicatif 1).

En 2006, près du tiers des hommes (32 %) et des femmes (29 %) autochtones de 25 à 64 ans n'avait pas terminé leurs études secondaires, comparativement à 14 % et à 13 % de leurs homologues non autochtones de sexes féminin et masculin.

5. Une nouvelle version de la question portant sur la fréquentation scolaire a été utilisée pour le Recensement de 2006. Des études de certification des données ont montré des variations importantes par rapport aux données des recensements précédents ainsi qu'en comparaison avec l'Enquête sur la population active. Il semble que les données du Recensement de 2006 pourraient surestimer la fréquentation scolaire des personnes âgées de 45 ans et plus. Nous recommandons donc aux utilisateurs des données d'interpréter avec prudence les résultats du Recensement de 2006 pour la fréquentation scolaire. Pour plus de renseignements sur les changements apportés au questionnaire relatif au module sur la scolarité, voir : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/info/education-fra.cfm>.

Tableau explicatif 1
Niveau de scolarité le plus élevé des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone et non autochtone et selon le sexe, Winnipeg, 2006

Niveau de scolarité atteint	Population autochtone		Population non autochtone	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Études secondaires non terminées	32,1	28,9	14,4	12,6
Diplôme d'études secondaires	25,3	23,7	25,4	26,3
Total des diplômes d'études postsecondaires	42,6	47,4	60,2	61,1
Métiers	15,4	10,2	13,3	7,7
Collège	14,8	21,5	17,6	21,6
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ¹	3,1	3,9	4,6	5,8
Grade universitaire (baccalauréat ou niveau supérieur)	9,4	11,8	24,7	26,1

1. La qualité générale de la variable du Recensement de 2006 portant sur le « Plus haut certificat, diplôme ou grade » est acceptable. Toutefois, il importe aux utilisateurs de la catégorie « Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » de savoir qu'une croissance inattendue de cette catégorie par rapport au Recensement de 2001 a été notée. Nous recommandons aux utilisateurs de cette catégorie d'interpréter avec prudence les résultats du Recensement de 2006 pour cette catégorie. Pour plus de renseignements, veuillez consulter : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/info/education-fra.cfm>.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

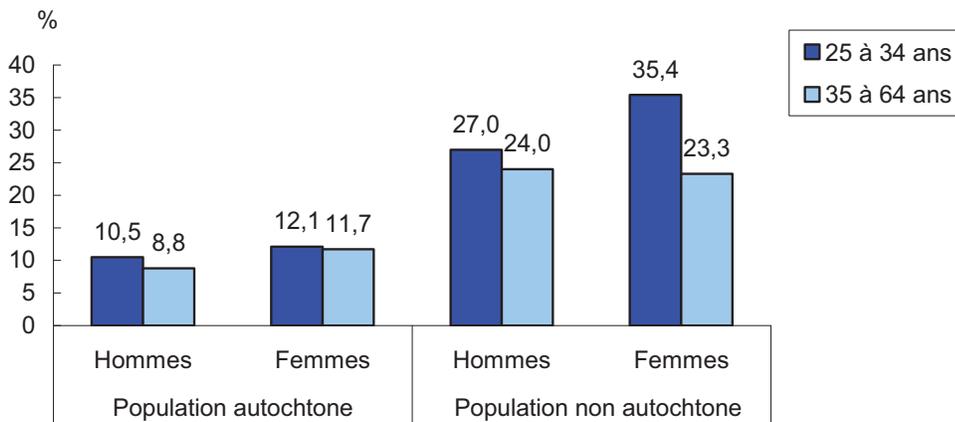
À Winnipeg, environ 1 Autochtone sur 10 était titulaire d'un grade universitaire

À Winnipeg, lors du Recensement de 2006, environ 1 jeune femme autochtone sur 10 (12 %) et 1 jeune homme autochtone sur 10 (10 %) de 25 à 34 ans ont déclaré détenir un grade universitaire. (Cela comprend tous les certificats, diplômes ou grades au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur.) Chez les Autochtones, on observait des chiffres semblables chez les femmes (12 %) et les hommes (9 %) de 35 à 64 ans (voir le graphique 2).

Peu importe leur groupe d'âge ou leur sexe, les Autochtones vivant à Winnipeg en 2006 étaient moins susceptibles que leurs homologues non autochtones d'être titulaires d'un grade universitaire.

Graphique 2

Pourcentage d'Autochtones et de non-Autochtones de 25 à 34 ans et de 35 à 64 ans titulaires d'un grade universitaire, Winnipeg, 2006



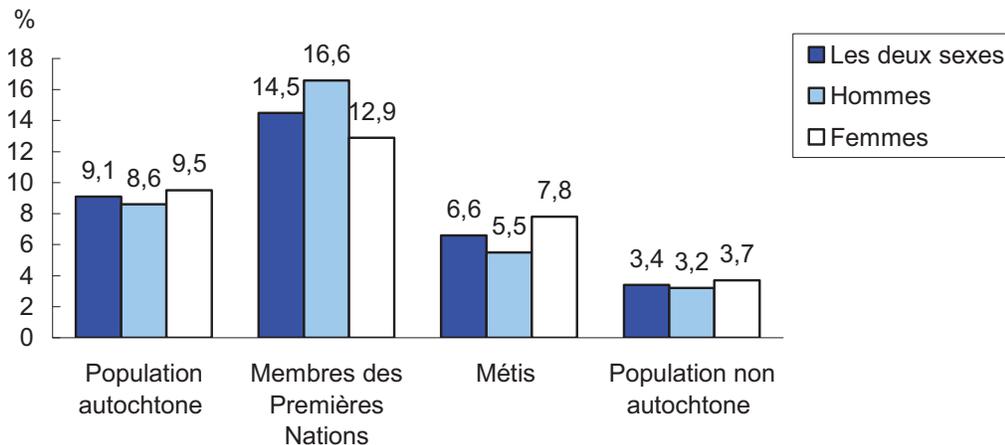
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Des taux de chômage plus élevés

En 2006, le taux de chômage⁶ de la population du principal groupe d'âge actif (les 25 à 54 ans) à Winnipeg était plus élevé que celui de la population non autochtone (9,1 % comparativement à 3,4 %) (voir le graphique 3). Pour les membres des Premières Nations, les taux de chômage étaient plus élevés chez les hommes que chez les femmes. L'inverse était vrai chez les Métis, les femmes ayant affiché des taux de chômage supérieurs à ceux des hommes.

Graphique 3

Taux de chômage des personnes âgées de 25 ans à 54 ans, selon le groupe d'identité autochtone et le sexe, Winnipeg, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

6. Le taux de chômage donné correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006).

Les taux de chômage étaient plus élevés chez les jeunes de Winnipeg. En 2006, 31,7 % des jeunes des Premières Nations de 15 à 24 ans étaient sans emploi, ainsi que 16,3 % des jeunes métis et 9,8 % des jeunes non autochtones (voir le tableau 4 en annexe).

On observe un taux d'emploi plus bas chez les Autochtones

Une autre mesure du succès sur le marché du travail est le taux d'emploi⁷. En 2006, le taux d'emploi des membres des Premières Nations de 25 à 54 ans vivant à Winnipeg s'établissait à 57,8 %. Les adultes métis affichaient un taux d'emploi de 76,6 %. Ces taux étaient tous deux inférieurs à ceux de la population non autochtone (84,9 %).

Dans l'ensemble, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'occuper un emploi, et ce, sans égard au groupe. Chez les membres des Premières Nations, les hommes avaient un taux d'emploi de 64,8 %, comparativement à 53,4 % chez les femmes. Chez les Métis de Winnipeg, le taux d'emploi des hommes s'établissait à 82,4 %, et celui des femmes, à 71,0 %. On observait des différences semblables chez les hommes et les femmes non autochtones, lesquels affichaient des taux d'emploi de 88,9 % et de 81,1 % respectivement (voir le tableau 5 en annexe).

Les Métis qui travaillaient à temps plein toute l'année affichaient des taux similaires à ceux des non-Autochtones

En 2005, environ 4 adultes métis sur 10 (41 %) habitant à Winnipeg travaillaient à temps plein toute l'année⁸. Cette proportion correspond à celle de la population non autochtone (42 %). La proportion de membres des Premières Nations qui travaillaient à temps plein toute l'année était d'environ une personne sur quatre (26 %).

Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de travailler à temps plein toute l'année, peu importe le groupe. Chez les Métis de Winnipeg, 46 % des hommes travaillaient à plein temps toute l'année, comparativement à 36 % des femmes. Chez les membres des Premières Nations, 29 % des hommes travaillaient à plein temps toute l'année, par rapport à 24 % des femmes (voir le tableau explicatif 2).

Tableau explicatif 2

Pourcentage de travailleurs ayant un emploi à temps plein toute l'année, selon l'identité autochtone et non autochtone et selon le sexe, Winnipeg, 2005

Groupe de population	Les deux sexes		
	Hommes	Femmes	
	pourcentage		
Total de la population autochtone	35,4	40,5	31,1
Premières Nations	26,0	29,3	23,8
Métis	40,8	45,7	36,2
Population non autochtone	42,0	49,7	34,8

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

7. Le taux d'emploi pour un groupe donné correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

8. L'expression « personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année » désigne les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé, à un emploi salarié ou à leur compte, de 49 à 52 semaines surtout à temps plein en 2005.

Les professions des catégories « Ventes et services » et « Affaires, finance et administration » étaient les plus courantes

Lorsqu'on étudie le marché du travail d'une région donnée, il est bon d'examiner la composition des professions⁹. En 2006, les deux catégories professionnelles¹⁰ les plus courantes à la fois pour la population active expérimentée autochtone et non autochtone de Winnipeg étaient « Ventes et services » et « Affaires, finance et administration ». Toutefois, les types d'emplois occupés n'étaient pas les mêmes pour les hommes et les femmes. Les hommes étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes de travailler dans la catégorie « Métiers, transports et machinerie », tandis que les femmes étaient beaucoup plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois dans la catégorie « Affaires, finance et administration ». Cette constatation était valable aussi bien pour les Autochtones que les non-Autochtones de Winnipeg.

En 2006, les hommes autochtones étaient plus susceptibles que leurs homologues non autochtones d'avoir un emploi dans la catégorie « Métiers, transport et machinerie » (34 % contre 24 %). Les femmes autochtones (33 %) étaient un peu plus susceptibles que leurs homologues non autochtones (29 %) d'occuper un emploi dans la catégorie « Ventes et services » (voir le tableau 6 en annexe).

Les Autochtones gagnent toujours moins que les non-Autochtones

En 2000, les gains médians¹¹ des travailleurs autochtones de Winnipeg ayant un revenu provenant d'un emploi à temps plein toute l'année (mesuré en dollars constants de 2005) s'établissaient à 30 200 \$. En 2005, ces gains avaient augmenté à 33 400 \$. Même si les Autochtones qui travaillaient à plein temps toute l'année en 2005 ont accru leurs gains, ils continuaient toutefois de gagner moins que leurs homologues non autochtones. En 2000, les Autochtones de Winnipeg qui travaillaient à plein temps toute l'année gagnaient 80 % du revenu que touchaient leurs homologues non autochtones. En 2005, ce pourcentage était de 85 % (voir le tableau 7 en annexe).

9. Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par la personne recensée et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois et plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

10. Les catégories professionnelles peuvent renfermer une vaste gamme de compétences. Par exemple, la catégorie « Affaires, finance et administration » comprend aussi bien des professions requérant un grade universitaire que des emplois de nature cléricale requérant un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

11. Gains médians : les niveaux des gains et du revenu qui séparent la population en deux parties égales, c'est-à-dire que la moitié de la population reçoit moins que le montant donné, et l'autre moitié reçoit plus. Gains (salarié ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi) : Personnes âgées de 15 ans et plus ayant reçu un revenu au cours de l'année civile 2005 sous forme de salaires et traitements, de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole.

Le revenu total est plus faible chez les Autochtones

Le recensement permet de recueillir certaines mesures du revenu qui aident à comprendre la situation économique d'une population. Des données sur les gains ont été fournies pour la population qui a travaillé à temps plein pendant toute l'année en 2005. Il est également utile d'examiner le revenu total¹², car le revenu peut provenir d'autres sources que l'emploi. En 2005, environ un Autochtone sur cinq (18 %) touchant un revenu à Winnipeg avait un revenu **total** de 40 000 \$ et plus, comparativement à environ un non-Autochtone sur trois (31 %). En 2005, les femmes autochtones avaient le revenu médian le plus faible (17 400 \$), qu'il soit comparé à celui des hommes autochtones (21 200 \$), à celui des hommes non autochtones (32 900 \$) ou encore à celui des femmes non autochtones (22 600 \$) (voir le tableau 8 en annexe).

En outre, à Winnipeg, 7 % de la population autochtone de 15 ans et plus et 4 % de leurs homologues non autochtones ont déclaré n'avoir gagné aucun revenu en 2005 (données non indiquées).

À Winnipeg, plus de 4 Autochtones sur 10 vivent sous le seuil de faible revenu

Statistique Canada utilise le concept du seuil de faible revenu (SFR)¹³ qui est un seuil sous lequel une famille consacrerait vraisemblablement une part plus importante de son revenu aux nécessités (nourriture, logement et habillement), comparativement à la famille moyenne. En 2005, plus de 4 Autochtones sur 10 (43 %)¹⁴ à Winnipeg vivaient sous le SFR, par rapport à 16 % des non-Autochtones. En outre, près de 6 enfants autochtones sur 10 (57 %) de 14 ans et moins à Winnipeg vivaient sous le SFR, comparativement à 20 % des enfants non autochtones (données non indiquées). Ces données sont fondées sur le SFR **avant impôt**.

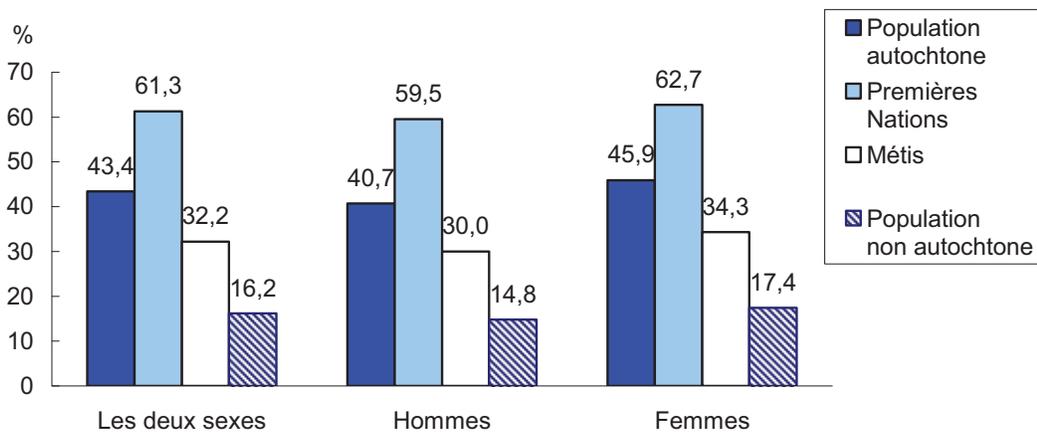
12. Revenu total – revenu total en espèces, reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus durant l'année civile 2005, provenant des sources suivantes : salaires et traitements (total); revenu agricole net; revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession; prestations pour enfants; pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance emploi; autre revenu provenant de sources publiques; dividendes, intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne, et autre revenu de placements; pensions de retraite et rentes, y compris les rentes de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR); autre revenu en espèces.

13. Le seuil de faible revenu (SFR) est une mesure statistique du seuil de revenu en dessous duquel les Canadiens consacrent approximativement au moins un cinquième de plus de leur revenu que la moyenne des familles à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Pour de plus amples renseignements sur la matrice des SFR après impôt de 2005, veuillez consulter le [Dictionnaire du Recensement de 2006](#), produit n° 92-566-XWF au catalogue.

14. Certaines populations, dont les personnes vivant dans les réserves indiennes, sont exclues. Cela est dû au fait que les SFR sont fondés sur certains comportements du revenu et des dépenses qu'il était impossible de tirer des données d'enquête relatives à l'ensemble de la population (l'enquête ne couvre pas les résidents des trois territoires ainsi que les pensionnaires d'un établissement institutionnel et les personnes vivant dans des réserves indiennes ou des casernes militaires).

Graphique 4

Proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu avant impôt, selon le groupe d'identité autochtone et le sexe, Winnipeg, 2005



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Plus de la moitié des Autochtones à Winnipeg ont déménagé au moins une fois entre 2001 et 2006

Le 16 mai 2006 (le jour du Recensement de 2006), on dénombrait 68 380 Autochtones dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg. Ce chiffre ne comprend pas tous les Autochtones qui auraient pu habiter à Winnipeg à un moment quelconque pendant l'année, mais seulement ceux qui y vivaient ce jour-là¹⁵.

Environ 4 Autochtones sur 10 (43 %) vivant à Winnipeg le 16 mai 2006 résidaient à la même adresse que cinq ans auparavant, comparativement à 62 % des non-Autochtones. De 2001 à 2006, un autre 4 Autochtones sur 10 (42 %) avait déménagé au moins une fois à l'intérieur de Winnipeg, et le reste (14 %) avait déménagé de Winnipeg vers une autre collectivité. Une collectivité peut désigner une autre municipalité, une réserve ou une région rurale (voir le tableau 9 en annexe).

Lorsqu'on leur a demandé dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 pourquoi ils avaient déménagé dans la ville, le village ou la collectivité où ils vivaient, la plupart des Autochtones au Manitoba (à l'exception de ceux des réserves) ont indiqué des raisons familiales, suivies de raisons liées au travail.

15. Par exemple, les étudiants qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils demeurent ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été.

Un Autochtone sur six vit dans des logements nécessitant des réparations majeures

À Winnipeg, environ un Autochtone sur six (16 %) vivaient dans des logements nécessitant des réparations majeures¹⁶ en 2006, soit le même pourcentage qu'en 2001. Par comparaison, la proportion de non-Autochtones vivant à Winnipeg dans des logements nécessitant des réparations majeures était de 8 % en 2006 et de 9 % en 2001 (voir le tableau 10 en annexe).

La proportion d'Autochtones habitant dans des logements surpeuplés¹⁷ était de 5 % en 2006, soit un taux similaire à celui observé en 2001 (6 %). Les taux comparables pour la population non autochtone étaient de 3 % en 2006 et de 2 % en 2001.

Les Métis et les membres des Premières Nations ont déclaré être en bonne santé

Plus de 6 adultes métis sur 10 (âgés de 15 ans et plus) vivant à Winnipeg ont qualifié leur état de santé comme excellent ou très bon en 2006. Lorsqu'on leur a demandé lors de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 s'ils étaient en excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise santé, 62 % des adultes métis ont affirmé qu'ils étaient en excellente ou très bonne santé, et un autre 25 % ont affirmé qu'ils étaient en bonne santé. Chez les adultes des Premières Nations, près de la moitié (46 %) ont déclaré qu'ils étaient en excellente ou très bonne santé, et un autre 34 % d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient en bonne santé.

Plus de la moitié souffrent d'au moins un problème de santé chronique

Dans l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006, on demandait également au répondant s'il souffrait de problèmes de santé chroniques¹⁸ qui avaient été diagnostiqués par un professionnel de la santé. Plus de la moitié des adultes métis (51 %) et des Premières Nations vivant hors réserve (55 %) qui habitaient à Winnipeg ont déclaré qu'ils avaient été diagnostiqués comme souffrant d'au moins un problème de santé chronique. Chez les Métis, les problèmes les plus fréquents étaient l'arthrite ou les rhumatismes (21 %), les problèmes respiratoires¹⁹ (19 %) et l'hypertension artérielle, les maladies du cœur ou les troubles dus à un accident vasculaire cérébral (16 %). Parmi la population adulte des Premières Nations vivant hors réserve, les problèmes de santé les plus fréquents étaient les suivants : les problèmes respiratoires (19 %), les maladies du cœur ou les troubles dus à un accident vasculaire cérébral (19 %) ainsi que l'arthrite ou les rhumatismes (18 %).

16. Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

17. Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

18. Les problèmes de santé chroniques étaient ceux qui avaient duré ou devaient durer six mois pour lesquels ils avaient reçu un diagnostic d'un professionnel de la santé.

19. Les problèmes respiratoires incluent l'asthme, la bronchite chronique et l'emphysème.

Autres produits de Statistique Canada concernant les peuples autochtones

La liste suivante contient des liens à plusieurs produits portant sur les peuples autochtones, lesquels sont tirés du Recensement de la population de 2006, de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006 ainsi que de l'Enquête auprès des enfants autochtones (EAEA) de 2006 :

Recensement de la population de 2006

Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières Nations, Recensement de 2006 : résultats

<http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/index.cfm>

Peuples autochtones - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006

<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/data/highlights/Aboriginal/index.cfm?Lang=F>

Recensement de 2006 : Tableaux thématiques – Peuples autochtones

<http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/data/topics/SubTopics.cfm?Temporal=2006&APATH=3&THEME=73&FREE=0&GRP=1>

Profil de la population autochtone de 2006

<http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/aboriginal/Index.cfm?Lang=F>

Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 et Enquête auprès des enfants autochtones de 2006

Rapports analytiques

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/89-635/SB-as-sa.cfm?lang=fra>

Profil des enfants, adolescents et adultes autochtones de 2006

<http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=89-635-x>

Annexe

Tableau 1
Répartition selon l'âge et le sexe des populations d'identité autochtone et non autochtone, Winnipeg, 2006

Groupes d'âge	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Total – Groupes d'âge	100,0	47,5	52,5	100,0	48,8	51,2
0 à 4 ans	10,1	5,2	4,9	4,9	2,5	2,4
5 à 9 ans	10,0	5,3	4,8	5,4	2,8	2,6
10 à 14 ans	10,2	5,3	4,9	6,3	3,2	3,1
Moins de 15 ans	30,4	15,8	14,6	16,6	8,5	8,1
15 à 19 ans	9,7	4,7	5,0	6,6	3,4	3,2
20 à 24 ans	8,7	3,7	5,0	7,1	3,5	3,6
Moins de 25 ans	48,8	24,2	24,6	30,4	15,5	14,9
25 à 29 ans	7,7	3,7	4,1	6,5	3,2	3,3
30 à 34 ans	7,2	3,4	3,8	6,4	3,2	3,3
35 à 39 ans	6,6	2,9	3,7	6,7	3,3	3,4
40 à 44 ans	7,6	3,3	4,3	8,1	4,0	4,1
45 à 49 ans	6,5	2,9	3,6	8,4	4,1	4,2
50 à 54 ans	5,5	2,4	3,1	7,7	3,7	3,9
55 à 59 ans	4,0	1,9	2,1	6,8	3,3	3,5
60 à 64 ans	2,4	1,2	1,2	4,9	2,4	2,5
65 ans et plus	3,7	1,6	2,1	14,1	6,0	8,2
65 à 69 ans	1,5	0,7	0,8	3,7	1,8	1,9
70 à 74 ans	1,1	0,4	0,6	3,4	1,6	1,8
75 ans et plus	1,1	0,4	0,7	7,1	2,7	4,4

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 2
Situation familiale des enfants autochtones et non autochtones âgés de 14 ans et moins, Winnipeg, 2006

Situation des enfants	Enfants autochtones	Enfants non autochtones
	pourcentage	
Total – Enfants de 14 ans et moins	100,0	100,0
Total – Enfants vivant avec au moins un parent	92,7	99,1
Vivant avec les deux parents ¹	44,0	81,1
Vivant avec la mère seule	43,2	15,5
Vivant avec le père seul	5,5	2,5
Total vivant avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents)	2,2	0,3
Total vivant avec des personnes apparentées	5,0	0,5
Total vivant avec des personnes non apparentées	0,1	0,1

1. « Vivant avec les deux parents » comprend les enfants qui vivent avec des beaux-parents. Les données sur les beaux-parents ne sont pas disponibles séparément.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3
Taux de fréquentation scolaire des Autochtones et des non-Autochtones, selon le sexe et le groupe d'âge, Winnipeg, 2006

Groupes d'âge	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Total – 15 ans et plus	24,6	23,2	25,7	18,7	18,3	19,1
15 à 24 ans	58,3	59,3	57,3	66,5	63,9	69,1
25 à 34 ans	19,8	17,7	21,8	22,1	21,2	23,1
35 à 44 ans	12,9	9,8	15,2	11,0	9,8	12,3
45 ans et plus	7,3	5,2	8,9	4,7	4,3	4,9

Nota :

Une nouvelle version de la question portant sur la fréquentation scolaire a été utilisée pour le Recensement de 2006. Des études de certification des données ont montré des variations importantes par rapport aux données des recensements précédents ainsi qu'en comparaison avec l'Enquête sur la population active. Il semble que les données du Recensement de 2006 pourraient surestimer la fréquentation scolaire des personnes âgées de 45 ans et plus. Nous recommandons donc aux utilisateurs des données d'interpréter avec prudence les résultats du Recensement de 2006 pour la fréquentation scolaire. Pour plus de renseignements sur les changements apportés au questionnaire relatif au module sur la scolarité, voir : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/info/education-fra.cfm>.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans, selon le sexe et le groupe de population, Winnipeg, 2006

Groupes de population	Les deux sexes		
	sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage		
Total de la population autochtone	20,3	22,5	18,2
Membres des Premières Nations	31,7	33,1	30,1
Métis	16,3	19,3	13,4
Population non autochtone	9,8	10,3	9,3

Nota :

Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, sexe, situation familiale, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes inoccupées dans ce groupe au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 5
Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans, selon le sexe et le groupe de population, Winnipeg, 2006

Groupes de la population	Les deux sexes		
	sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage		
Total de la population autochtone	69,8	77,0	63,9
Membres des Premières Nations	57,8	64,8	53,4
Métis	76,6	82,4	71,0
Population non autochtone	84,9	88,9	81,1

Nota :

Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, situation familiale, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 6
Répartition professionnelle de la population active autochtone et non autochtone expérimentée âgée de 15 ans et plus, Winnipeg, 2006

Catégories professionnelles	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Total des professions	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Gestion	6,0	6,3	5,8	9,6	11,6	7,4
Affaires, finance et administration	20,1	11,5	28,6	20,0	12,0	28,6
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	3,8	6,0	1,8	6,3	9,5	2,8
Secteur de la santé	5,3	1,3	9,3	6,9	3,1	11,1
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10,0	6,1	13,8	9,2	6,3	12,4
Arts, culture, sports et loisirs	2,4	2,5	2,3	2,9	2,6	3,3
Ventes et services	27,3	21,9	32,7	24,8	21,4	28,5
Métiers, transport et machinerie et professions connexes	17,7	33,5	2,1	13,2	24,0	1,6
Professions propres au secteur primaire	2,1	3,7	0,6	1,4	2,0	0,7
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	5,2	7,3	3,2	5,6	7,4	3,7

Nota :

Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par la personne recensée et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois et plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 7
Gains médians, en dollars constants de 2005, des travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année, selon le groupe de population, Winnipeg, 2000 et 2005

Sexe	2000		2005	
	Population autochtone	Population non autochtone	Population autochtone	Population non autochtone
	dollars			
Les deux sexes	30 245	38 006	33 362	39 230
Hommes	33 711	42 744	36 924	43 495
Femmes	26 963	32 613	29 975	34 226

Nota :

Gains médians : les niveaux des gains et du revenu qui séparent la population en deux parties égales, c'est-à-dire que la moitié de la population reçoit moins que le montant donné, et l'autre moitié reçoit plus. Gains (salarié ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi) : Personnes âgées de 15 ans et plus ayant reçu un revenu au cours de l'année civile 2005 sous forme de salaires et traitements, de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole. Les gains en 2000 et 2005 sont calculés en dollars constants de 2005.

Les travailleurs à temps plein toute l'année ont travaillé de 49 à 52 semaines au cours de l'année ayant précédé le recensement, principalement à temps plein (c'est-à-dire 30 heures et plus par semaine). Comprend les personnes avec un revenu d'un travail autonome. Ne comprend pas les résidents dans les logements collectifs.

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.

Tableau 8
Revenu médian et répartition du revenu total des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 15 ans et plus qui touchaient un revenu, Winnipeg, 2005

Revenu médian et répartition du revenu	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes		Femmes	Les deux sexes		Femmes
	Hommes	Hommes		Femmes		
pourcentage						
Population de 15 ans et plus ayant un revenu	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 20 000 \$	52,7	48,1	56,6	37,5	30,1	44,5
20 000 \$ à 39 999 \$	29,0	27,8	29,9	31,9	30,0	33,7
40 000 \$ et plus	18,3	24,1	13,4	30,5	39,9	21,7
Revenu médian (\$)	18,620 \$	21 167 \$	17 430 \$	27 108 \$	32 907 \$	22 572 \$

Nota :

Le revenu médian (des particuliers) désigne la valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe donné de personnes ayant un revenu; la première partie regroupe les personnes ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les personnes ayant un revenu supérieur à la médiane. Dans ce rapport, le terme « revenu » représente le revenu en espèces reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus durant l'année civile 2005.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 9
Mobilité des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 5 ans et plus, selon le sexe, Winnipeg, 2006

Mobilité	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes		Femmes	Les deux sexes		Femmes
	Hommes	Hommes		Femmes		
pourcentage						
Population de 5 ans et plus	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Demeuraient à la même adresse (logement) que 5 ans auparavant	43,4	44,9	42,0	62,1	61,6	62,5
Demeuraient dans la même collectivité, mais à une autre adresse (logement)	42,3	41,3	43,2	25,9	26,2	25,6
Demeuraient dans une autre collectivité	14,3	13,8	14,8	12,1	12,2	11,9

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 10
Conditions de logement des Autochtones et des non-Autochtones, Winnipeg, 2001 et 2006

Conditions de logement	2001		2006	
	Population autochtone	Population non autochtone	Population autochtone	Population non autochtone
	pourcentage			
Population vivant dans des logements surpeuplés	5,9	2,3	5,3	2,5
Population vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures	16,0	9,2	15,7	7,8

Nota :

Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.